Bonjour Chers Parents,

La campagne des inscriptions pour les vacances d'été 2025 va bientôt débuter , en effet les inscriptions commenceront le Lundi 31 Mars 2025 ( aucun dossier ne sera accepté avant cette date).

***La fin des inscriptions est le mercredi 04 Juin  à 8h30*** ( aucune inscription parvenant après cette date ne sera traitée même par mail ou par courrier)

Comme chaque année, je vous joins les dossiers d'inscriptions ci-joint ( pour rappel , la fiche sanitaire est à remplir et à remettre complétée si votre enfant n'a pas été inscrit lors d'un centre durant les petites vacances scolaires 2025).

Vous pouvez déposer les dossiers en mairie ou les envoyer à:Communauté d'agglomération Cœur de Flandreà l'attention de Wilfried Tardieu222 bis rue de Vieux Berquin59190 HazebrouckL'ordre des chèques est : Régie de recettes ALSH CCFI

Le réglement doit être remis complet au retour du dossier , les chèques seront encaissés obligatoirement le mois de l'inscription au vu des encaissements à venir.il ne sera pas possible de faire plusieurs chèques pour inscriptions , au vu des impayés de l'année précédente ou même de laisser le chéque en attente pour échange avec des ANCV par exemple.Vous pouvez régler par chèques, chèques vacances, numéraire ( les chèques CESU ne sont pas pris en compte pour les ALSH).

Je vous enverrais une confirmation d'inscriptions lors de la réception des dossiers par quinzaine des mois.

Les sorties seront définies à la fin des inscriptions lors de la constitution des groupes et par centre.Les programmes vous seront envoyés par mail une dizaine de jours avant le début du centre.Pour information ,durant les vacances d'été et sur la même période du 07 au 25 Juillet 2025, je gère les communes suivantes:- Bavinchove- Boeseghem- Caestre- Ebblinghem- Lynde ( le centre se déroulera à Ebblinghem) - Morbecque- Renescure- Sainte Marie Cappel- Sercus

Les questions organisationnelles seront à soulever avec l'équipe lors de la première journée du centre.Garderie: 7h30-9H00 / 17h00-18h30Centre: 9h00-12h00 / 13h30-17h00Cantine: 12h00- 13h30

Les séances de garderie seront a payer à la fin de chaque semaine auprès du directeur du site concerné.

Les attestations de paiement seront remises lors du premier jour de présence , aucun duplicata ne pourra être demandé.

Cordialement

Merci de ne pas répondre à ce mail.

Absent le Vendredi Après-midi et indisponible.

